

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme

Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme

Band: 6 (1923)

Rubrik: Etat des membres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C. Comité de Direction.

Le *Comité de Direction* a tenu, en 1923, cinq séances les 23 février, 25 avril, 16 octobre, 24 octobre et 29 novembre. Trois de ces séances ont eu lieu à Zurich, les deux autres à Berne.

Toutes les questions de quelque importance ayant trait au tourisme et au trafic suisses, en particulier celles réclamant une décision du Comité de Direction, ont été examinées par celui-ci. Relevons parmi les principaux objets les suivants:

Edition d'un numéro spécial de la revue artistique anglaise «Studio» consacré à l'Art rustique en Suisse.

Organisation de voyages de médecins hollandais et scandinaves.

Home international des éclaireurs à Kandersteg.

Expositions et foires d'échantillons à Göteborg, Marseille, Bruxelles, Genève, Zagreb, Strasbourg, Lyon et Prague.

Adoption de six affiches en héliogravure pour la propagande en faveur de la saison d'été.

Adoption d'une affiche en héliogravure relative aux sports d'hiver.

Adoption d'une affiche lithographiée en faveur des stations balnéaires suisses.

Représentation de l'Office suisse du Tourisme à l'étranger.

Situation financière de l'Association nationale pour le développement du tourisme.

Edition d'un dépliant «L'Hiver en Suisse» en langues française et anglaise.

Concours d'affiches ouvert aux artistes suisses.

Edition du «Swiss Travel Almanac» et des programmes sportifs.

Questions d'horaires.

Questions de tarifs, (billets aller et retour, billets du dimanche, surtaxes pour trains directs, taxes de bagages).

Questions relatives à la circulation routière: projet de loi fédérale concernant la circulation des automobiles et des cycles.

Police des étrangers.

Succursale de Lausanne.

Adoption du rapport de gestion sur l'exercice 1922.

Adoption des comptes de 1922 et élaboration du budget pour 1924.

D. Etat des membres.

Au 31 décembre 1922 le nombre des subventionnants et des membres versant une contribution d'au moins frs. 500.— était de 165. Il s'élève au 31 décembre 1923 à 166. Des allocations volontaires sans engagement trisannuel ou pour un montant inférieur à fr. 500.— ont été versées, en outre, par 17 entreprises ou corporations.

E. Office suisse du Tourisme.

1. ORGANISATION ET ACTIVITÉ GÉNÉRALE.

L'organisation de l'Office n'a subi aucun changement en 1923. M. le *Dr. Blaser* occupe définitivement la poste de chef du bureau auxiliaire de l'Office à Lausanne, auquel il avait été appelé provisoirement en 1922. Outre le personnel de l'Office à Zurich et à Lausanne, deux inspecteurs-correspondants à l'étranger sont attachés à